

# ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 11 MARS 2019

- **Membres présents**

**Les représentants des parents d'élèves élus :** Mmes Pelique, Monjoint, Saulière, De Abreu Alves, Talbot, Crampon

**Les représentants de la mairie :** Mme Février, M. Millereux, M. Henoff

**Les enseignants :** Mmes Thuizat, Laverjat, Dupeux, Audebert, Barbier, M. Lebret

**Le DDEN :** M Bouquin

- **Membres excusés**

Mme Bonnin (Inspectrice de l'Éducation Nationale)

Mme Heyer et M Soriano (membres du RASED)

M De Germy, maire de Marmagne

M Desjardin, enseignant ZIL

M Litaudon, enseignant le jour de décharge pour la direction

M Berger, représentant de parent suppléant

### 1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE

Aucun retour n'a été formulé par les familles.

### 2) VIE DE L'ÉCOLE

- **Effectifs, enseignants et personnels de l'école**

- PS-MS 27 (20+7) Mme Thuizat
- MS-GS 27 (10 + 17) Mme Laverjat
- CP 24 M. Lebret
- CE1-CE2 23 (16+7) Mme Dupeux
- CE2 -CM1 21 (11+10) Mme Audebert et M Litaudon
- CM1-CM2 24 (8+ 16) Mme Barbier

- **Total 146 élèves** (53 élèves de maternelle et 93 élèves d'élémentaire)

La moyenne par classe s'élève désormais à 24,3 élèves.

Pour la prochaine rentrée, en tenant compte du départ de 16 élèves de CM2 vers le collège, de l'arrivée de 28 élèves en PS probablement, une première estimation a été proposée aux services de la DSDEN :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
28	20	17	17	24	16	18	18

Ces prévisions ne tiennent pas compte des arrivées et des départs éventuels, ou encore des maintiens dans un niveau donné ou d'une orientation. Ces effectifs ne sont donc pas définitifs. Cela représenterait un total de 158 élèves, soit une augmentation de 12 élèves.

Les admissions auront lieu à l'école (suite à une inscription à la mairie) les jeudis 16, 23 mai et 6 juin 2019 (ou à d'autres moments si nécessaire) sur rendez-vous. Un affichage en mairie et à l'école tiendra les parents concernés au courant. Les enfants sont conviés à venir avec leurs parents visiter l'école et rencontrer leur future maîtresse.

## 2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

La première semaine de novembre, la classe de CM1-CM2 (CM1 au complet) a bénéficié de plusieurs animations proposées par M Duperat, conseiller municipal, à l'occasion du 11 novembre 1918.

Le 16 novembre 2018 et le 5 février 2019, les élèves de CP de l'école du Bourg (Saint-Doulchard) sont venus rencontrer les CP -CE1 de notre école dans le cadre d'un défi sciences ou d'un défi lecture, puis d'un défi sportif. Les 2 classes participeront ensemble à une classe de découverte en Auvergne. La date est fixée aux 26, 27, 28 et 29 mars 2019. Des événements comme la bourse aux livres ou la vente de crêpes ont permis d'abaisser au mieux le montant du séjour.

Une action du projet d'école prévoyait un travail des différentes classes autour de l'actualité et de sa compréhension. Chaque vendredi, ce travail très riche amène à la production d'affiches qui restent une semaine à la vue de tous sur la porte de la salle informatique. Les enseignants précisent que les parents sont d'ailleurs invités à venir lire l'actu vue par leurs enfants lors des temps d'accueils ou de sortie.

Le mardi 4 décembre, dans le jardin des marais, les classes de CP, CE1-CE2, CE2-CM1 ont planté leurs arbres fruitiers avec le concours d'un agent communal qui leur a très bien expliqué les gestes à opérer sur les arbres. L'équipe enseignante remercie vivement la mairie pour les achats et la présence de l'agent à nos côtés.

Dans le cadre de l'éducation à la solidarité, l'école a participé cette année encore au *Téléthon* avec un événement sportif. Un parcours était balisé avec le concours de l'Amicale Laïque des parents d'élèves le vendredi 7 décembre après la classe. Les familles de l'école étaient invitées à y participer en nombre. Les bénéfices de la vente de photophores qui illuminaient le parcours ont été reversés à l'association du Téléthon.

Le marché de Noël de l'école a eu lieu le même jour à la salle des fêtes, les bénéfices des ventes des objets ou gourmandises réalisés par les enfants ont été reversés à l'Amicale et donc aux élèves de l'école.

Un spectacle de Noël a été proposé aux enfants de maternelle réunis avec ceux de Berry Bouy (financement exclusif de l'Amicale Laïque des Parents d'élèves pour les élèves de Marmagne, donc réduit de moitié grâce au jumelage avec la maternelle de Berry Bouy, 260 euros finalement). Il a eu lieu à la salle des fêtes le 18 décembre 2018 au matin. Les élèves de l'élémentaire ont profité d'une séance de cinéma (Astérix et le secret de la potion magique) offerte aussi par l'Amicale. Un goûter de Noël a été offert par l'Amicale Laïque aux élèves pendant le temps de classe l'après-midi du 21 décembre 2018. Le matin, la classe de CE2 CM1 a proposé un petit spectacle de chants de Noël aux élèves des classes maternelles.

Le 15 janvier, les élèves de CM1 CM2 le matin et ceux de CE2 CM1 l'après midi ont bénéficié dans le cadre de la semaine de la prévention d'une animation offerte par la SNCF sur les dangers liés au train et sur l'attitude des voyageurs (lien avec l'Education Morale et Civique).

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) risques majeurs a eu lieu le 17 janvier 2019. Il s'agit de garder les élèves en classe au cas où un risque majeur à l'extérieur (inondation, explosion, tempête, nuage toxique...) jusqu'à ce que les autorités permettent une évacuation. Une information avait été distribuée aux familles par le biais du cahier de liaison. Un 2<sup>ème</sup> exercice incendie a eu lieu à l'occasion de la vérification du matériel par un professionnel le 1<sup>er</sup> février 2019.

Le mardi 12 mars, la salle des fêtes accueillera une animation scientifique proposée par M. Duval. Elle avait pour thème « *De la terre à l'espace* » pour les plus grands (du CE2 au CM2) et « *Les arts toute une histoire* » pour les plus jeunes. Elle sera financée par l'Amicale Laïque des Parents d'élèves (2€20), l'AMIE (2€20) et les familles (1€).

En lien avec le projet d'école et la semaine des mathématiques, un défi mathématique sera organisé pour les élèves de CE1 CE2 et CE2 CM1 le vendredi 15 mars. Ils travailleront sur des énigmes par petits groupes avec les classes concernées mélangées.

Les élèves de CE2 CM1 commenceront lundi prochain (18/03/2019) leur cycle natation à la piscine de Saint-Doulchard. Les 9 séances ont lieu les lundis après-midis. Le transport est financé par la municipalité.

Un cycle basket est proposé aux élèves de CE1 CE2, CE2 CM1 et CM1 CM2 les lundis ou mardis au gymnase avec des intervenants du CREPS de Bourges (pour les mardis 26/02 et 19/03) et un intervenant stagiaire du club de basket de Saint-Doulchard (les lundis de la quatrième période).

Les élèves de la maternelle iront admirer les poules et autres animaux à plumes fin mars aux marais de la commune.

Les élèves de CE1 et CE2 réunis profiteront d'ateliers d'art au Musée Estève de Bourges les jeudis 21 et 28 mars, et le 25 avril.

Le carnaval est prévu l'après-midi du vendredi 5 avril. Le thème retenu est « la ferme ». Les élèves prépareront leurs déguisements en classe. Les parents de l'Amicale Laïque se chargeront des confettis. L'AMIE prendra en charge l'achat des boissons. L'Amicale prévoira les gâteaux du goûter. Les parents seront naturellement conviés à y participer, déguisés ou non. Une information circulera dans les cahiers de liaison en temps voulu.

Les élèves ont travaillé en classe une chanson du répertoire de la chorale qui donnera une représentation le soir du carnaval. Ils seront invités à chanter avec la chorale, au profit de l'Amicale Laïque qui organisera un apéro concert. Un musicien de cette chorale interviendra auprès de chaque classe le mardi 26 mars pour de l'écoute et du chant.

Un run and bike sera organisé en juin pour les élèves des classes de CP et CE1 sur la commune. Un triathlon sera organisé le mardi 11 juin pour les élèves de CM1 et CM2 sur Saint-Doulchard à l'initiative du conseiller pédagogique EPS de la circonscription.

La fin d'année verra l'organisation d'une fête de l'école organisée conjointement par l'Amicale Laïque des parents d'élèves et les enseignants (vendredi 28 juin après-midi, après la classe).

Des jeux seront organisés à partir de 16h30 par les parents de l'Amicale et mis en place par des parents d'élèves que l'on espère d'ores et déjà nombreux ! Les élèves proposeront ensuite un spectacle à partir de 18h. Un repas sous forme d'auberge espagnole sera ensuite mis en place pour tous ceux qui le souhaitent. Nous demandons d'ores et déjà à la mairie de prévoir des tables, des chaises, la sono et les barnums. Un mail sera envoyé pour acter cette demande.

## Les évaluations

Des évaluations départementales ont concerné la classe de CP mi-février.

Elles permettent de mesurer à ce moment de l'année les compétences acquises en lecture, en écriture et en numération. Les résultats seront donnés prochainement aux parents concernés. Ils seront également remontés à l'Inspection de façon anonyme.

### **3) BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE**

*Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves :*

Les APC (Aide Pédagogique Complémentaire) continuent cette période auprès de tous les élèves qui ont l'autorisation des parents. Ces APC font aussi partie du projet d'école. Elles sont toujours axées autour de la lecture et de la maîtrise de la langue française orale et écrite.

Pour favoriser la réussite des élèves en lecture, une opération intitulée « silence on lit » est menée chaque mardi matin dans toutes les classes de l'école.

Les élèves apprécient vraiment ce moment. Parallèlement pour travailler la fluence et la lecture à voix haute, les élèves de CM1 travaillent avec les CP par binômes.

*Axe intitulé « Conforter une école bienveillante et exigeante »*

Les élèves de CM2 visiteront en juin le collège de secteur, collège Louis Armand de Saint-Doulchard. Un projet autour des arts plastiques va être mis en place avec le collège, projet qui aboutira à une exposition commune à la Médiathèque de Saint Doulchard. Un travail avec un professeur de SVT et une classe de 6<sup>ème</sup> sera également proposé aux élèves de CM2. Une rencontre aura lieu en période 5, la date précise reste à fixer. Le repas du midi se fera au self du collège ce jour-là.

Le rendez-vous annuel d'information pour les parents des futurs élèves de l'école aura à nouveau lieu pour accueillir au mieux les familles dans un contexte bienveillant : une réunion sera proposée comme les années précédentes avec le personnel de la crèche, l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires M MILLEREUX, la responsable de la cantine Mme MONIER, une responsable de l'accueil périscolaire, la directrice et l'enseignante actuelle de PS. Cette réunion aura lieu le mardi 7 mai à 17h15. La mairie diffusera l'information sur le site internet et par affichage, qui sera également proposé à l'école et à la crèche.

### **4) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ÉCOLE**

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien, de réparation et les investissements effectués dans les locaux à la demande des enseignants.

L'achat de 6 tablettes pour l'ensemble des classes a été validé par la mairie.

Quelques demandes sont faites à la municipalité pour la fin de l'année et l'année scolaire prochaine :

- Peinture extérieure de la cabane de la cour maternelle.
- Achat de lits supplémentaires pour accueillir l'ensemble des PS prévus pour la future année scolaire.
- Financement de verres floqués pour les différentes manifestations de l'école accueillant les familles (courrier de demande rédigé par les élèves de la classe de CE2 CM1 pour M le Maire en février), pour répondre à la Loi sur la transition énergétique.
- Achat de nouvelles planches de coffrage pour le jardin des marais.

- Demande de peinture du couloir de la maternelle (peinture claire), l'actuelle s'écaille.
- Demande d'un robinet en col de cygne dans la classe de PS MS pour faciliter le nettoyage du matériel.
- Demande de changement du robinet dans la classe de CE2 CM1 (gaspillage d'eau car les élèves ne parviennent pas à fermer le robinet correctement).
- Problèmes de rideaux dans les classes de CM1 CM2, CE2 CM1 et CP (manque, mauvais état...). La mairie répond déjà que ce remplacement a un coût important et que le problème est pris en compte mais ne sera certainement pas résolu rapidement.

L'équipe enseignante est bien consciente que tout ne pourra pas se faire avec le budget alloué à l'école. Les demandes sont cependant listées ici pour garder une trace et laisser libre choix à la municipalité.

## 5) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

La loi sur la scolarité obligatoire dès 3 ans demeure toujours un projet de loi. Dès que la directrice aura des informations à ce sujet, elle en fera part aux parents le plus tôt possible.

Une remarque de parent nous est revenue en amont du Conseil. Elle porte sur le retard constaté à l'ouverture du portail. L'équipe enseignante et les ATSEM qui ouvrent côté maternelle s'excusent et comprennent les raisons qui ont motivé cette question. Tous s'engagent à respecter au maximum plus de ponctualité à l'avenir. L'équipe demande en retour une meilleure ponctualité de l'ensemble des parents de maternelle.

M Le Maire, M Aymar De Germai, a annoncé sa démission. L'équipe enseignante tient à le remercier vivement pour tout le soutien qu'il a montré pour les actions de notre école. Nos élèves ont écrit des textes à son sujet ; ceux-ci lui sont transmis ce jour.

Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité et affiché à l'école en double exemplaire.

Fait le 14 mars 2019

Le parent élu

La directrice  
et Présidente du Conseil d'école

Le représentant  
de la mairie

Anouk PELIQUE

Mathilde AUDEBERT

Gérard MILLEREUX



